

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN	Commission permanente du 6 mai 2019			
	Désignation d'une collectivité maître d'ouvrage d'un aménagement de RD en agglomération pour le <b>territoire Nord</b>			
Collectivité désignée comme Maître d'ouvrage	Opération	Montant total ttc	Part locale	Part départementale
Communauté de Commune du pays Rhénan	Réaménagement de la route de Herrlisheim RD468 dans l'agglomération de Drussenheim, phase 2	497 000 €	423 000 €	74 000 €
Communauté de Commune du pays Rhénan	Réaménagement de la route de Herrlisheim RD468 dans l'agglomération de Drussenheim, phase 3	406 000 €	377 000 €	29 000 €
	1		TOTAL	103 000 €